

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

AVIS n° 2025/02/27-01-CFVU

**Dossier de demande d'accréditation du
Centre CLES d'Aix-Marseille Université (CLES amU)
« Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur »
à compter de 2024/2025**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 27 février 2025, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'arrêté du 4 novembre 2016 relatif au certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES),

Vu la délibération n°2018/10/03-01 de la Commission de la formation et de la vie universitaire portant sur approbation du dossier d'accréditation du centre CLES d'Aix-Marseille Université,

Considérant l'obligation pour tout établissement d'obtenir une accréditation et non plus une habilitation, pour délivrer le CLES suite à la loi E.S.R de juillet 2013,

Considérant le dispositif du certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES), adossé au cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), qui atteste de la capacité des candidats à utiliser une langue vivante dans le but de communiquer à l'oral et à l'écrit,

Considérant les langues proposées, de manière obligatoire ou facultative, par cycle d'enseignement à Aix-Marseille Université,

Considérant les calendriers des vagues d'accréditation des centres, Aix-Marseille université demande la réaccréditation du CLES amU pour la durée du contrat d'établissement 2024/2028,

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article 1:

REND UN AVIS FAVORABLE à la demande d'accréditation du centre CLES d'Aix-Marseille Université, à compter de 2024/2025.

Article 2:

REND UN AVIS FAVORABLE aux tarifs appliqués par le CLES amU.

Ces avis sont rendus par 30 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, par les membres présents ou représentés.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,



